

Colloque

Paris

Les 9 et 10 novembre 2011

Enfants victimes futurs adultes

Inscrivez-vous dès maintenant !

www.psychomediama.com

Enfants et victimes. La juxtaposition de ces deux termes suscite inévitablement une série d'associations terribles, elle évoque des faits divers sordides, déclenche des émotions violentes. Il n'est alors pas si aisé de continuer à penser l'enfant, son psychisme, son système familial, ni de l'écouter dans sa singularité. Ce colloque sera l'occasion de fournir aux professionnels de l'enfance des outils et des pistes de réflexion pour comprendre, soutenir, soigner. Les formes de violence sont multiples, qu'il s'agisse d'événements exceptionnels (catastrophes, guerres, agressions), ou plus chroniques, comme la maltraitance (physique, sexuelle, psychologique), la négligence, le racket, l'exposition aux violences conjugales, etc. Bébés, enfants, adolescents, tous peuvent être affectés par de tels événements : le jeune âge ne protège en rien du traumatisme ni de ses effets délétères.

Thierry Baubet

Intervenants*

*Boris Cyrulnik, Pierre Bustany,
Myrna Gannagé, Liliane Daligand,
François Lebigot, Lionel Bailly, Gilbert Vila,
Karen Sadlier, Yolande Govindama,
Thierry Baubet, Erik de Soir, Jean-Michel Coq,
Serge Tisseron, Tigran Tovmassian,
Christian Mormont, Khaled Sulayeh,
Carole Damiani...*

Inscription individuelle : 150 €

Étudiants (- de 26 ans, avec justificatifs) : 75 €

Formation continue : 300 €

Mercredi 9 novembre 2011

Accueil des participants à partir de 8 h 00

09 h 00 – 12 h 30

Modérateur : Carole Damiani

*Docteure en psychologie, Paris Aide aux victimes, chargée de mission à l'Inavem
Directrice adjointe du DU de psychopathologie et psychotraumatisme*

- 09 h 00 - 10 h 30** **Boris Cyrulnik**
Neurologue, psychiatre, éthologue et psychanalyste
Devenir des enfants blessés
- 10 h 30 - 11 h 15** **Pierre Bustany**
Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, CHU Caen
Mémoire traumatique : pourquoi nos gènes ne sont pas notre destinée
- 11 h 15 - 11 h 30** Débat avec la salle
- 11 h 30 - 11 h 45** Pause
- 11 h 45 - 12 h 15** **Gilbert Vila**
Pédopsychiatre, responsable du Centre de victimologie pour mineurs de l'hôpital Trousseau, Paris
Psychose et trauma de l'enfant
- 12 h 15 - 12 h 30** Débat avec la salle
- 12 h 30 - 14 h 00** Déjeuner libre

14 h 00 – 18 h 00

Modérateur : Étienne Vermeiren

Psychologue, Service urgences Cliniques universitaires Saint-Luc, Louvain

- 14 h 00 - 14 h 45** **Karen Sadlier**
*Docteure en psychologie clinique
Directrice de l'unité FM Banier
Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie*
L'enfant face à la violence dans le couple, comprendre pour agir
- 14 h 45 - 15 h 30** **Liliane Daligand**
*Professeur de médecine légale, Psychiatre des hôpitaux, CHU de Lyon
Expert de la cour d'appel de Lyon
Présidente de l'association VIFF-SOS FEMMES*
L'enfant témoin/victime de violences conjugales
- 15 h 30 - 15 h 45** Débat avec la salle
- 15 h 45 - 16 h 00** Pause
- 16 h 00 - 16 h 45** **Yolande Govindama**
*Professeure de psychologie clinique, Rouen
Psychologue clinicienne, ethnopsychanalyste*
Fonction du secret chez l'enfant victime de l'inceste : les enjeux psychiques pour lui et sa fratrie
- 16 h 45 - 17 h 30** **L. Tigran Tovmassian**
Psychanalyste, Docteur en psychopathologie et psychanalyse. Responsable de la recherche et de la formation de l'URFT, chargé de cours, Université Paris 7-Diderot
Inceste en période de latence
- 17 h 30 - 17 h 45** Débat avec la salle
- 17 h 45 - 18 h 00** **Carole Damiani et Samuel Lemitre**
Conclusions

Jeudi 10 novembre 2011

Accueil des participants à partir de 8 h 00

09 h 00 – 12 h 30

Modérateur : François Lebigot

Professeur agrégé du Val-de-Grâce, Paris

- 09 h 00 - 10 h 30** **Lionel Bailly**
Praticien hospitalier en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Maître de conférences honoraire, Unité de psychanalyse, University College London
Traumatisme de vie, traumatisme de mort : construction et déconstruction du psychisme de l'enfant
- 10 h 30 - 11 h 15** **Serge Tisseron** *Psychiatre et psychanalyste, directeur de recherches à l'université Paris 10*
Prévention des violences scolaires : le jeu des trois figures en classes maternelles
- 11 h 15 - 11 h 30** Débat avec la salle
- 11 h 30 - 11 h 45** Pause
- 11 h 45 - 12 h 15** **Jean-Michel Coq** *Maître de conférences en psychologie clinique Rouen, psychologue clinicien*
L'enfant dans l'incendie : fantasmes et réalités
- 12 h 15 - 12 h 30** Débat avec la salle
- 12 h 30 - 14 h 00** Déjeuner libre

14 h 00 – 18 h 00

Modérateur : Humbert Boisseaux

Professeur, Chef de service de psychiatrie, HIA, Val-de-Grâce, Paris

- 14 h 00 - 14 h 45** **Myrna Gannagé** *Professeure de psychologie*
Violence du destin, destins de la violence : quel avenir pour les enfants de la guerre ?
- 14 h 45 - 15 h 30** **Christian Mormont & Khaled Sulayeh**
*Professeur à la Faculté de psychologie de Liège (Belgique), Directeur du Service de psychologie clinique
Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation*
Relations entre violences, dépression et anxiété chez des enfants palestiniens de la bande de Gaza
- 15 h 30 - 15 h 45** Débat avec la salle
- 15 h 45 - 16 h 00** Pause
- 16 h 00 - 16 h 45** **Thierry Baubet** *Professeur des Universités, Paris 13
Chef de service adjoint, Service de Psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, psychiatrie générale et addictions
CHU Avicenne (AP-HP)*
Accueil médico-psychologique à Paris des enfants haïtiens adoptés évacués vers la France après le séisme de 2010. Qu'avons-nous appris ?
- 16 h 45 - 17 h 30** **Erik de Soir** *Psychologue clinicien, Centre d'étude du stress et du trauma, École Royale Militaire
Chargé des relations internationales, ISTSS (International Society for Traumatic Stress Studies)*
Les conséquences de catastrophes technologiques sur les enfants impliqués : idées pour un triage psychologique
- 17 h 30 - 17 h 45** Débat avec la salle
- 17 h 45 - 18 h 00** **François Lebigot**
Conclusions

Places limitées

Inscription individuelle

Je m'inscris au colloque

Enfants victimes

uturs adultes



- Inscription individuelle** : 150 €
- Étudiants** (- de 26 ans, avec justificatifs) : 75 €
- Formation continue** : 300 € (Pour la formation continue, je complète la fiche ci-contre)

M^{me} M^{lle} M. Prénom : Nom :
Adresse :
Code postal : Ville : Téléphone :
Profession : E-mail :

Je verse la somme de

Paiement par chèque à l'ordre de FIPE

Par **CB** :

1- Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB :

n° | | | | | | | | | | | | | | | |

2- Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° | | |

Expire fin | | | | | |

Par mandat administratif.

Je souhaite recevoir une facture.

Signature obligatoire :

Pour toute correspondance :
FIPE – Enfants victimes
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge
Tél. : 09 64 02 63 01 - formationpetiteenfance@yahoo.fr

Formation continue

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre
à FIPE - 40, avenue Saint-Jacques
91600 Savigny sur Orge, ou par fax au 01 69 44 53 70.

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription
avec la convention en triple exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait,
le 14 novembre 2011.

Attention! l'inscription est valide uniquement
à la réception de la convention signée
par l'employeur et l'organisme.

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.920-1)

Entre les soussignés :

1 - FIPE, 40, avenue St-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration
d'activité n° 11 91 06729 91 auprès de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France et

2 -

Pour Mme Mlle M. :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du Code du travail portant
organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1: Objet de la convention

L'organisme FIPE organisera l'action de formation :

Intitulé de l'action de formation :

Colloque Enfants victimes Futurs adultes

Programme et méthodes: joints en annexe

Type d'action de formation

(article L.900-2 du Code du travail): **Acquisition,
entretien ou perfectionnement des connaissances**

Dates: **les mercredi 9 et jeudi 10 novembre 2011**

Durée: **2 jours (16 heures)**

Lieu: **Espace Reuilly**

21, rue Hénard - 75012 Paris

Article 2: Effectif formé

L'organisme FIPE accueillera :

Mme Mlle M. :

Profession :

À Savigny-sur-Orge,
Pour l'employeur*

Article 3: Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à :

Coût unitaire H.T.: 250,84 € x 1 stagiaire = 250,84 €

TVA (19,6%) 49,16 €

Coût total: 300,00 €

Article 4: Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de
la facture, établi à l'ordre de FIPE.

Article 5: Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à FIPE au plus tard
30 jours avant le début du séminaire, les sommes
versées seront remboursées, déduction faite de 10€
pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun rem-
boursement ne sera effectué.

Article 6: Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être
réglé à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compé-
tent pour régler le litige.

Pour l'organisme de formation**

Adresse de facturation

.....
.....
.....

Adresse du participant

.....
.....
.....